



Championnat Départemental 2018/2019
Samedi 11 mai 2019

Compétition
ouverte aux
licenciés hors CD44

Salle Mangin Beaulieu Nantes

Organisateur : CD44

CATEGORIES	ARMES	APPEL	SCRATCH
M 9 M 11 M 13 M 15	Fleuret	14 h	14 h 15
M 13 M15 M 17	Epée	15 h 30	15 h 45
M 11 M 13 M 15	Sabre	15 h 30	15h 45

Engagement en ligne site FFE

**Avant le
mercredi 8 mai
2019 minuit.**

Formule : 1 Tour de poule puis Tableau d'élimination directe en match long

Conditions de participation :

- 1) Porter une cuirasse de protection (cf règlement FFE)
- 2) Port du blason obligatoire
- 3) Avoir 2 armes et 2 fils de corps en état de fonctionnement
- 4) Liste non exhaustive voir règlement FFE

Rappel Règlements

- Toutes les compétitions sont mixtes (homme / dame)
- Interdiction de doubler les armes
- Scratch : 15 minutes après l'appel
- Les compétitions seront maintenues qu'à la condition d'un effectif minimum de 4 tireurs (Même catégorie même arme : exemple = fleuret M9)

Directoire Technique :

Le D.T. sera constitué avant le début de l'épreuve. Il tranchera, sans appel, l'ensemble des cas qui lui seront soumis. Il veillera au bon déroulement des épreuves tant au niveau des compétiteurs que des accompagnateurs.

Arbitrage : Chaque club devra fournir le ou les arbitres, conformément au tableau ci-dessous.

Nombre de tireurs *	1 à 3	4 à 6	7 à 12	13 à 18	Par palier de 6
Arbitres à présenter	0	1 en tout	2 en tout	3 en tout	1 arbitre supplémentaire

* Nombre de tireurs quelque soit l'arme

Participation financière :

- Licenciés CD44 = **5 € par tireur / compétition**
Acquitter par les CLUBS auprès du CD44, sur facture post compétition.

Licenciés hors CD44 = **7 € par tireur / compétition** à acquitter sur place

Attention : les licenciés ne seront autorisés à participer à cette compétition que si leur club a acquitté la précédente facture.